

Les Plumes

**Journal mensuel de
la Municipalité de
Sainte-Victoire-de-Sorel
Juin 2024**



BON ÉTÉ

2024



**Prochaine assemblée
conseil municipal
Le 8 juillet 2024, 19h30
Édifice municipal**



MICHEL AUCOIN

Maire

- Régie d'aqueduc
- Ressources humaines
- Sainte-Victoire en Fête



RÉJEAN CHAMPAGNE
conseiller

- Environnement
- Urbanisme
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Voirie



MARTIN COURNOYER
conseiller

- Urbanisme
- Voirie
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- MRC (substitut)
- Loisirs
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA)
- Ruralité
- Minéraux Mart
- Sainte-Victoire en Fête
- Ressources humaines



CATHERINE FAUCHER
conseillère

- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) (représentante MRC)
- Comité régional de développement social (CRDS) - Ressources humaines
- Loisirs
- Politique culturelle régionale



MICHEL ROY
conseiller

- Bibliothèque
- Régie d'aqueduc
- Voirie- Loisirs
- Sainte-Victoire en Fête



FRANÇOIS COURNOYER
conseiller

- Environnement
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Ruralité
- Voirie



PASCALE POULIN
conseillère

- Bibliothèque (substitut)-
- Sainte-Victoire en Fête

Directrice générale, greffière-trésorière
STEPHANIE DUMONT
POSTE 232
sdumont@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente de bureau
MÉLANIE BOLDUC
POSTE 224
mbolduc@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente à l'administration
MÉLISSA PELLETIER
POSTE 221
mpelletier@saintevictoiredesorel.qc.ca



Technicienne en loisir
BIANKA PROVENÇAL
POSTE 228
bprovençal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment
XAVIER RAJOTTE
POSTE 223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca
Responsable des travaux publics

POSTE 231

MOT DU MAIRE

ÉDITION 39-06

RAPPEL – TAXES

Le prochain versement de taxes est dû pour le 1^{er} juillet 2024. Comme à l'habitude, il est possible de le faire selon les modes de paiements suivants: argent, chèque, débit ou institution financière. Je profite de l'occasion pour vous rappelez que les frais d'intérêts s'accumulent dès le 1^{er} jour de retard. Il est donc important de valider votre solde lors de votre paiement afin de vous éviter de mauvaises surprises.

JEUX D'EAU

Je suis heureux de vous apprendre que les jeux d'eau sont désormais ouverts pour la saison estivale!! Petits et grands pourront venir se rafraîchir lors des heures d'ouverture du parc. En espérant que nous aurons un été chaud et ensoleillé!

BUREAUX FERMÉS

Veuillez prendre note que le bureau municipal, situé au 498 rang Sud sera fermé le 24 juin et le 1^{er} juillet 2024 pour les congés de la St-Jean-Baptiste et de la Confédération. Bon congé à tous ceux qui ont cette opportunité!

Michel Aucoin, Maire



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT #420-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #290-06

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2024, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement numéro 420-24 intitulé : Règlement #420-24 modifiant le Règlement de zonage #290-06.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 498, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 7 mai 2024.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et greffière-trésorière

Province de Québec

District de Richelieu

Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal le lundi 3 juin 2024, à compter de 19h30, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : M. le maire Michel Aucoin, Mmes Catherine Faucher et Pascale Poulin, MM. Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer, et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence du maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 6 mai 2024
- 4- Comptes
- 5- Ratification des dépenses, travaux de ponceau dans le rang Nord
- 6- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 4 130 481 et 4 130 482
- 7- Réalisation du projet d'aire de repos multifonctionnelle au parc Armand-Péloquin
- 8- Voirie, travaux de terrassement
- 9- RIARY, Dépôt des états financiers 2023
- 10- RIARY, Facturation complémentaire
- 11- RIARY, Entretien et opération de la station du chemin des Patriotes
- 12- Contrat, assurances collectives 2024-2025
- 13- Adoption du bail entre le Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel et la Municipalité
- 14- Modification, comité MADA
- 15- Contribution financière, projet Frigo TOUSKI
- 16- Adoption du bail entre la Fabrique de Sainte-Victoire-de-Sorel et la Municipalité
- 17- Projet de requalification de l'église, budget pour les travaux
- 18- Don, cimetièrre de Sainte-Victoire-de-Sorel
- 19- Bibliothèque, nomination d'un nouveau responsable
- 20- Bibliothèque, abolition des frais de retard
- 21- Bibliothèque, heures d'ouverture
- 22- Loisirs, Programmation estivale pour les aînés
- 23- Loisirs, Offre de cours pour les aînés, session automne/hiver
- 24- Demande de commandite, compétition de gymkhana
- 25- Opération Nez Rouge – Demande de contribution pour l'édition 2024
- 26- Ville de Sorel-Tracy – Problématique de stationnement, mises à l'eau
- 27- Inscriptions, congrès FQM
- 28- Activité de reconnaissance, employés municipaux
- 29- Services d'ingénierie, offre de services
- 30- Correspondance
- 31- Varia
 - Règlementation municipale concernant les feux extérieurs
- 32- Période de questions (20 minutes)
- 33- Levée de l'assemblée

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3- Adoption du procès-verbal du 6 mai 2024

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'accepter le procès-verbal du 6 mai 2024 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4- Comptes

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

LISTE DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 6 MAI AU 3 JUIN 2024

	Budget 2024	Période	Cumulatif
Administration générale	1 081 225 \$	31 327.69 \$	556 024.14 \$
Sécurité publique	821 300 \$	189 257.64 \$	383 656.36 \$
Voirie et réseau routier	591 500 \$	35 404.26 \$	219 372.00 \$
Hygiène du milieu	493 500 \$	83 214.22 \$	287 720.54 \$
Logement social	4 450 \$	- \$	3 865.00 \$
Urbanisme, développement & logement	89 140 \$	- \$	9 651.19 \$
Loisirs & culture	381 400 \$	16 409.55 \$	109 641.70 \$
Financement	747 485 \$		204 531.14 \$
Immobilisation			
Loisirs	25 000 \$	- \$	- \$
Voirie	100 000 \$	- \$	- \$
Administration	15 000 \$	- \$	- \$
Total	4 350 000 \$	355 613.36 \$	1 774 462.07 \$
<i>Cours d'eau</i>	<i>-\$</i>	<i>- \$</i>	<i>- \$</i>

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

5- Ratification des dépenses, travaux de ponceau dans le rang Nord

CONSIDÉRANT QUE l'article 2.2 – Mesures d'urgence du règlement #369-18 en matière de délégation de pouvoir pour les dépenses des employés municipaux prévoit que le conseil municipal autorise la maire et le directeur général à effectuer toute dépense nécessaire en raison d'une situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'un ponceau s'est effondré dans le rang Nord, nécessitant que des dépenses soient engagés de manière urgente;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

De ratifier l'autorisation de la directrice générale à engager des dépenses en frais d'honoraires professionnels auprès de RD consultant pour la réalisation des plans et devis des travaux de remplacement de ponceau, ainsi que pour la surveillance du chantier au montant de 125.00\$/heure;

D'accepter les prévisions budgétaires déposées par Gaby Trépanier Excavation ainsi que ratifier les dépenses engagées pour la réalisation des travaux dans le rang Nord, et d'accepter la soumission de 46 300.00\$ plus frais et taxes applicables.

D'accepter la soumission de Les Entreprises Cournoyer Asphalte inc. pour le pavage, au montant de 5 995.00\$ plus taxes et autres frais applicables.

Adopté à l'unanimité.

6- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 4 130 481 et 4 130 482

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le conseil municipal porte l'étude la recommandation de la demande de Monsieur Denis D'Aquila auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 4 130 481 et 4 140 482, sur une superficie totale de 3 364,4 mètres carrés (0,3364 hectare).

Adopté à l'unanimité.

7- Réalisation du projet d'aire de repos multifonctionnelle au parc Armand-Péloquin

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

D'accepter la soumission de Techsport pour la réalisation d'un abri rigide, matériel, installation et fondation en béton inclus, pour un montant de 89 400.00 \$ plus taxes, transport et frais applicables.

D'accepter la soumission de Patio Drummond pour le mobilier urbain, pour un montant de 20 425.00 \$ plus taxes, transport et frais applicables.

Ce projet est financé pour un montant de 99 984.00\$ par l'aide financière obtenu dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).

Adopté à l'unanimité.

8- Voirie, travaux de terrassement

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

D'accepter la soumission de Groupe Terralex pour la réalisation de travaux de terrassement, visant la remise en état de terrains suite à des travaux de voirie, pour un montant de 1 585.00\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

9- RIARY, Dépôt des états financiers 2023

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

D'accepter le dépôt des états financiers de la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska (RIARY) pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2023 tels que présentés par M. Daniel Tétrault.

Adopté à l'unanimité.

10- RIARY, Facturation complémentaire

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska (RIARY) a reçu l'estimation des coûts d'exploitation 2024 de la part de la Ville de Sorel-Tracy, le 30 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation des prévisions budgétaires, les informations provenant de la Ville de Sorel-Tracy n'étaient pas disponibles;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Tétrault, vérificateur de la Régie, recommande de facturer les municipalités membres de la Régie afin d'équilibrer les fonds pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE la RIARY doit refacturer aux municipalités une différence de 212 851\$, dont un montant de 48 360.00\$ pour la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le conseil accepte la facturation complémentaire telle que répartie pour chaque municipalité par la RIARY, au montant de 48 360\$;

QUE ce montant soit pris à même le surplus cumulé non affecté.

Adopté à l'unanimité.

11- RIARY, Entretien et opération de la station du chemin des Patriotes

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska (RIARY) a demandé un avis juridique afin d'éclaircir la problématique liée à l'entretien et l'opération de ses infrastructures, notamment pour la station se trouvant sur le chemin des Patriotes à Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QU'une copie de cet avis juridique a été transmise à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel par son représentant désigné à la RIARY;

CONSIDÉRANT QUE l'avis juridique a donné raison à la position de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, à savoir que l'entretien et l'opération des installations de la RIARY, incluant la station de surpression se trouvant sur le chemin des Patriotes, relève de la compétence de la Régie et doivent être assurés par cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE, afin d'assurer l'entretien et l'opération de la station de surpression de la RIARY à Sainte-Victoire-de-Sorel, trois options ont été recommandées, soit :

- 1) que la RIARY peut] procéder elle-même à l'embauche d'employés qui procéderont à cet entretien. Rien n'empêcherait que cet employé soit également une personne qui est déjà à l'emploi d'une municipalité locale. Cette personne aurait alors deux employeurs;
- 2) confier un contrat de services à un tiers (ex : entreprise) qui assurera ce service en contrepartie d'une somme qui devra être déterminée. [...]
- 3) convenir d'une entente avec une municipalité locale.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel n'est pas en mesure de signer une entente lui confiant la responsabilité de l'entretien et des opérations de la station de surpression puisqu'elle n'a pas d'employé possédant les compétences requises, et qu'elle ne considère pas qu'il soit dans son intérêt d'être partie à une telle entente;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

QUE le Conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel remercie la Régie pour ses démarches visant à éclaircir les problématiques liées à l'opération et l'entretien des équipements propriété de la RIARY, en adoptant désormais une position allant dans la même optique que celle de la Municipalité;

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel demande à la RIARY de privilégier l'option de confier le contrat de service à un tiers, en privilégiant une entreprise spécialisée dans le traitement de l'eau, offrant un service d'urgence disponible en tout temps.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska.

Adopté à l'unanimité.

12- Contrat, assurances collectives 2024-2025

ATTENDU que BFL CANADA services-conseils inc. (BFL SCI) a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

ATTENDU que BFL SCI ne recommande pas, dans son rapport, d'accepter les conditions financières proposées par l'assureur actuel (BENEVA), pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025, puisqu'elles présentent des augmentations injustifiées;

ATTENDU que BFL SCI indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel ainsi que des recommandations de BFL SCI, et qu'ils jugent opportun de les accepter :

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le Conseil municipal refuse les conditions de renouvellement présentées par BENEVA concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

QUE le Conseil municipal accepte la soumission de SunLife concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025 au montant de 34 841.88 \$ plus taxes.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin de BFL SCI.

Adopté à l'unanimité.

13- Adoption du bail entre le Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel et la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel souhaite ouvrir un point de service dans la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite collaborer avec l'organisme afin de bonifier l'offre de services de proximité pour ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE le Conseil adopte le projet de bail tel que présenté;

QUE M. Michel Aucoin, maire et Mme Stéphanie Dumont, directrice générale, soient autorisés à signer le bail au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

QUE la municipalité s'engage à offrir une subvention annuelle au montant de neuf mille six cents dollars (9,600\$) visant à contribuer à la réalisation de la mission de l'organisme. Que cette subvention soit versée annuellement, pour la durée de l'entente de services, soit jusqu'au 31 décembre 2034.

Adopté à l'unanimité.

14- Modification, comité MADA

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel ouvrira prochainement un point de services dans la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Saurel;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux services offerts par l'organisme sont destinés, de manière spécifique ou non, à la clientèle des aînés, et cadrent avec la politique MADA de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Saurel;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : Mme la conseillère Pascale Poulin

QUE la résolution #179-23 créant un comité local de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action MADA soit modifiée, afin d'ajouter un poste de représentant pour le Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel, soit :

Mme Sylvie Ouellet, représentante du Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel

Mme Alexandra Villiard (substitut)

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la personne responsable du développement social de la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité.

15- Contribution financière, projet Frigo TOUSKI

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel souhaite implanter un projet de Frigo TOUSKI au village de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à mettre un place un frigo communautaire, permettant de redistribuer de manière accessible et gratuite l'abondance de différents producteurs locaux partenaires au projet;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme doit déboursier des frais supplémentaires pour le transport de certaines denrées alimentaires dans leur nouveau point de service;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite appuyer cette initiative visant à la fois à lutter contre le gaspillage alimentaire et l'insécurité alimentaire;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel accepte d'apporter une contribution financière au projet de Frigo TOUSKI du Carrefour Communautaire l'Arc-en-ciel, pour un montant de 350.00\$.

Adopté à l'unanimité.

16- Adoption du bail entre la Fabrique de Sainte-Victoire-de-Sorel et la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite acquérir l'immeuble situé au 519 rang Sud, de manière à préserver le patrimoine religieux des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de Fabrique de Sainte-Victoire-de-Sorel désire assurer la poursuite de ses activités de culte dans l'église malgré la cession de l'immeuble à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE des représentants de la Fabrique et de la Municipalité ont négocié un projet de bail, qui a été présenté à l'ensemble des membres du Conseil de Fabrique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le Conseil adopte le projet de bail tel que présenté;

QUE M. Michel Aucoin, maire et Mme Stéphanie Dumont, directrice générale, soient autorisés à signer le bail au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

17- Projet de requalification de l'église, budget pour les travaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a débuté son projet de Salon des aînés, financé par le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, et qui représente une phase importante d'un projet plus vaste de requalification de l'église Ste-Victoire en salle multifonctionnelle;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil avait prévu au budget 2023 une somme de 35 000.00\$ afin de réaliser ce projet, qui a été reporté à l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

18- Don, cimetière de Sainte-Victoire-de-Sorel

CONSIDÉRANT QUE le cimetière est un parc paroissial pour le repos des défunts de la municipalité, constitué d'aires gazonnées et qu'il représente un parc commémoratif faisant partie intégrante de l'histoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère la pérennité du cimetière de Sainte-Victoire comme un enjeu important pour ses citoyens, que ce soit pour permettre de renforcer leur sentiment de fierté et d'appartenance à la municipalité ainsi que pour l'apport historique d'un tel lieu;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel accorde un don de 4 000.00 \$ à la Fabrique de Sainte-Victoire pour l'entretien du cimetière, à titre de parc patrimonial.

Adopté à l'unanimité.

19- Bibliothèque, nomination d'un nouveau responsable

CONSIDÉRANT QUE madame Nicole Martel quittera son poste de représentante de la bibliothèque de Sainte-Victoire-de-Sorel, en date du 1^{er} juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO de la Montérégie et l'ABPQ (Association des bibliothèques publiques du Québec) fait la demande au conseil municipal de nommer un nouveau responsable de la bibliothèque de Sainte-Victoire-de-Sorel par résolution;

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Dion s'est proposé en tant que nouveau responsable de la bibliothèque de Sainte-Victoire-de-Sorel.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE le conseil adopte la nomination de M. Alexandre Dion comme responsable de la bibliothèque de Sainte-Victoire-de-Sorel, et qu'une copie de cette résolution soit transmise au Réseau BIBLIO afin d'officialiser cette démarche.

Adopté à l'unanimité.

20- Bibliothèque, abolition des frais de retard

CONSIDÉRANT QUE le comité de la bibliothèque a adressé une demande à la municipalité visant l'abolition des frais de retard de la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO de la Montérégie et l'ABPQ (Association des bibliothèques publiques du Québec) sont en faveur de l'abolition des frais de retard, laquelle s'inscrit dans le mouvement international « Fine Free Library » né aux États-Unis ;

CONSIDÉRANT QUE les amendes peuvent créer une barrière financière qui entre en opposition avec la mission d'accessibilité des bibliothèques ;

CONSIDÉRANT QUE les amendes peuvent créer des éléments de conflit entre le personnel et les citoyens, nuisant aux relations interpersonnelles que la bibliothèque désire créer avec la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE les montants à collecter représentent une source négligeable de revenus pour la bibliothèque, d'autant plus qu'il faut considérer les ressources humaines nécessaires à la gestion des comptes impayés ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE ce conseil autorise l'abolition des frais de retard pour la remise de livres à la bibliothèque, et qu'une copie de cette résolution soit transmise au Réseau BIBLIO afin d'officialiser cette démarche.

Adopté à l'unanimité.

21- Bibliothèque, heures d'ouverture

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO de la Montérégie et l'ABPQ (Association des bibliothèques publiques du Québec) demande à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel d'approuver les heures d'ouverture de la bibliothèque de Sainte-Victoire-de-Sorel, afin qu'il puisse les ajouter à notre dossier.

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil autorise les heures d'ouvertures suivantes :

Mercredi : 13h à 14h30, 19h à 20h

Dimanche : 10h00 à 11h30

QU'une copie de cette résolution soit transmise au Réseau BIBLIO afin d'officialiser cette démarche.

Adopté à l'unanimité.

22- Loisirs, Programmation estivale pour les aînés

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'accepter l'offre de services de Ève-Marie Dutil et Janiève Bardier pour offrir une programmation estivale de marche active à l'extérieur et/ou séances d'étirements, incluant 8 cours d'une durée de une (1) heure, au montant de 625\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

24- Demande de commandite, compétition de gymkhana

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel contribue à la réalisation de la compétition de gymkhana qui se tiendra lors de la fin de semaine du 5 au 7 juillet 2024, au ranch Le Nordais.

La contribution de la municipalité inclue :

L'autorisation de remplir un baril d'eau à même les installations municipales, à une fréquence de 3 fois pour la fin de semaine;

Assurer la publicité pour l'événement via les différentes plateformes de communication de la municipalité (journal Les Plumes, site web et page Facebook);

Prêt de poubelles et de bacs pour récupérer les canettes;

L'autorisation pour déposer des sacs de déchets dans le conteneur de la municipalité situé au centre récréatif au terme de l'événement, soit le 8 juillet 2024.

Adopté à l'unanimité.

25- Opération Nez Rouge – Demande de contribution pour l'édition 2024

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

De contribuer à l'édition 2024 de l'Opération Nez Rouge en achetant une publicité format carte d'affaire, pour un montant de 150.00 \$.

Adopté à l'unanimité.

26- Ville de Sorel-Tracy – Problématique de stationnement, mises à l'eau

CONSIDÉRANT QUE, afin d'uniformiser la gestion des permis de stationnement sur son territoire, la Ville de Sorel-Tracy a adopté, le 19 février dernier, le règlement no 2566 – Règlement concernant la délivrance et l'utilisation des permis de stationnement sur le domaine public;

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire de posséder un permis de stationnement pour les personnes qui désirent stationner un véhicule avec remorque pour embarcation de plaisance dans les stationnements à proximité des rampes de mise à l'eau de la Ville de Sorel-Tracy;

CONSIDÉRANT QUE seules les personnes domiciliées sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy peuvent obtenir un permis de stationnement pour un véhicule avec remorque pour embarcation de plaisance;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux citoyens ont exprimé leur mécontentement face à cette situation qui pénalise les résidents de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

27- Inscriptions, congrès FQM

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'inscription des élus intéressés à participer 82e Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2024 au Centre des congrès de Québec, pour un montant de 990.00\$ plus taxes par personne.

Les frais d'hébergement et autres frais applicables seront assumés par la municipalité, selon le règlement 382-19 relatif au remboursement des dépenses des membres du conseil et du personnel de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

28- Activité de reconnaissance, employés municipaux

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite souligner l'excellent travail et le dévouement des employés municipaux, en particulier depuis les derniers mois alors que certains postes étaient vacants, et que tous les services ont pu être maintenus grâce aux efforts collectifs;

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'autoriser la directrice générale à organiser une activité de reconnaissance pour les employés municipaux, pour un montant de 75.00\$ plus taxe par employé.

Adopté à l'unanimité.

29- Services d'ingénierie, offre de services

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'accepter l'offre de services de RD consultant pour des services d'ingénierie, incluant des plans et devis pour la réparation de ponceaux traversant des routes municipales, pour un montant forfaitaire par ponceau de 4 500.00 \$ plus taxes. Les frais de surveillance de chantier s'élèvent à 125.00\$ de l'heure plus taxes et frais applicables.

Adopté à l'unanimité.

30- Correspondance

Il est résolu unanimement que la correspondance suivante est lue et prise en considération :

- 1) Municipalité de Saint-Robert, Premier projet de règlement #434-2024 amendant le règlement no. 360-2011 intitulé Plan d'urbanisme, afin de permettre les industries à titre de fonction complémentaire dans l'affectation urbaine
- 2) Tribunal administratif du Québec, Dossier 440974 – Avis de convocation à l'audience
- 3) Mme Julie Dutremble, demande de soutien la recherche sur la COVID longue à l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal

31- Varia

Règlementation municipale concernant les feux extérieurs

Les membres du conseil profitent du début de la saison estivale pour rappeler aux citoyens qu'il est important de respecter la réglementation municipale en matière de feux extérieurs.

- Seuls les feux extérieurs sur des terrains privés effectués dans des installations conformes sont autorisés.
En effet, il est possible de faire des feux à ciel ouvert sans autorisation aux conditions suivantes :
 - a) allumer le feu dans un contenant incombustible d'une superficie maximale d'un mètre carré et d'une hauteur maximale des flammes d'un mètre ou dans un foyer ou un poêle conçu à cet effet;
 - b) le contenant, le foyer ou le poêle doit être muni d'un pare-étincelles;
 - c) le placer à une distance minimale de 6 mètres de tout bâtiment et de 3 mètres des limites arrière et latérales du terrain.
- Feux à ciel ouvert ou feux de joie : les citoyens doivent obligatoirement se procurer au permis de brûlage auprès d'un officier municipal, et respecter les directives qui y sont associées.
- Feux d'artifice : les feux d'artifice sont interdits sans une autorisation écrite de la municipalité.

De plus, s'il le juge nécessaire, l'officier municipal désigné ou tout agent de la paix peut exiger l'extinction de tout type de feu et révoquer un permis de brûlage délivré par la municipalité.

Il est important que les citoyens demeurent vigilants et respectent les directives afin d'assurer la sécurité de tous.

32- Période de questions

Une période de questions est tenue.

Les citoyens sont invités à poser des questions et émettre des commentaires.

33- Levée de l'assemblée :

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.

Le Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel ouvre un point de service à **Sainte-Victoire-de-Sorel!**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler au Carrefour! 450-785-2875

Service de popote roulante

Lundi au vendredi

Repas complet et équilibré livré chaque jour entre 10h et 13h

Région rurale de la MRC Pierre-de-Saurel



Frigo Touski

Redistribuer l'abondance alimentaire gratuitement et contrer le gaspillage alimentaire!

517, rang Sud, Sainte-Victoire-de-Sorel

Projet Friperie



Projet en construction

Nous récolterons bientôt les vêtements de tous genres!

Transport personnalisé

Appelez-nous pour avoir le service de transport médical à faible coût!



L'horaire complet est disponible sur notre page Facebook



Heures d'ouvertures:
Lundi au jeudi: 8h-12h
13h-16h
Vendredi: 8h-12h



Bonjour chers aînés et amis des aînés,

Dans le cadre de la Journée mondiale de la lutte à la maltraitance envers les personnes aînées qui aura lieu le 15 juin prochain, vos travailleuses de milieu vous rappellent l'importance de reconnaître ce qu'est la maltraitance.

« Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action appropriée, singulier ou répétitif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte. »

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec la **LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS : 1-888-489-ABUS (2287)**

Vous pouvez également nous contacter si vous avez besoin d'accompagnement dans vos démarches.

Francine Laplante : 450-881-7017
Kim Pelletier : 450-880-7017
Travailleuses de milieu pour les aînés



LA MALTRAITANCE envers les personnes aînées

C'est tolérance zéro!
N'hésitez pas à en parler et à agir



Ligne AIDE ABUS AÎNÉS

1 888 489-2287

aideabusaines.ca

Votre
gouvernement

Québec

MAÇONNERIE
Desrosiers
inc.
RBQ: 2646-1939-45

- Brique
- Bloc
- Pierre

Résidentiel - Commercial - Industriel - Institutionnel

Tél.: (450) 742-6842

Fax sur demande

www.maconneriedesrosiers.com
maconneriedesrosiers@videotron.ca



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca



www.louisplamondon.com

[LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)

PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE DE

LE DÉBUT D'UN NOUVEAU CHAPITRE DE NOTRE HISTOIRE...

Après plusieurs mois de travail, d'élaboration et de conception, nous sommes extrêmement fiers de vous annoncer que très bientôt, notre belle église de Sainte-Victoire sera requalifiée en salle multifonctionnelle.

En collaboration avec le conseil local du patrimoine de Sainte-Victoire composé de membres du conseil, de membres de la Fabrique ainsi que de deux citoyens, il était important pour nous que ce projet assurerait la préservation de l'église, tout en mettant en valeur son cachet et son architecture de façon à valoriser tout le travail que nos prédécesseurs ont fait lors de sa construction en 1850.

Les travaux prévoient, entre autres, l'aménagement de salles de bain, d'une cuisine incluant un espace bar/lounge accessible pour les réceptions et les événements, un espace jeu pour les enfants incluant un mur d'escalade, des espaces de détente, d'un bureau et éventuellement d'une scène. Sachez que le projet de requalification conservera également la vocation religieuse de l'endroit. Les messes se poursuivront et les baptêmes ainsi que les mariages seront toujours possibles.

Grâce à notre toute nouvelle salle multifonctionnelle dans laquelle il sera possible d'y tenir des congrès, des spectacles, des formations, des activités culturelles et sociales, Sainte-Victoire deviendra sans aucun doute un lieu de prédilection dans la région!

La première phase du projet nous amène donc à devoir retirer plusieurs rangées de bancs (soient celles situées à l'entrée de l'église). Nous invitons donc tous les paroissiens et paroissiennes de Sainte-Victoire à acquérir un banc de l'église pour un montant de 50 \$. Sachez que la somme amassée sera réinvestie à 100% dans le projet de conversion.

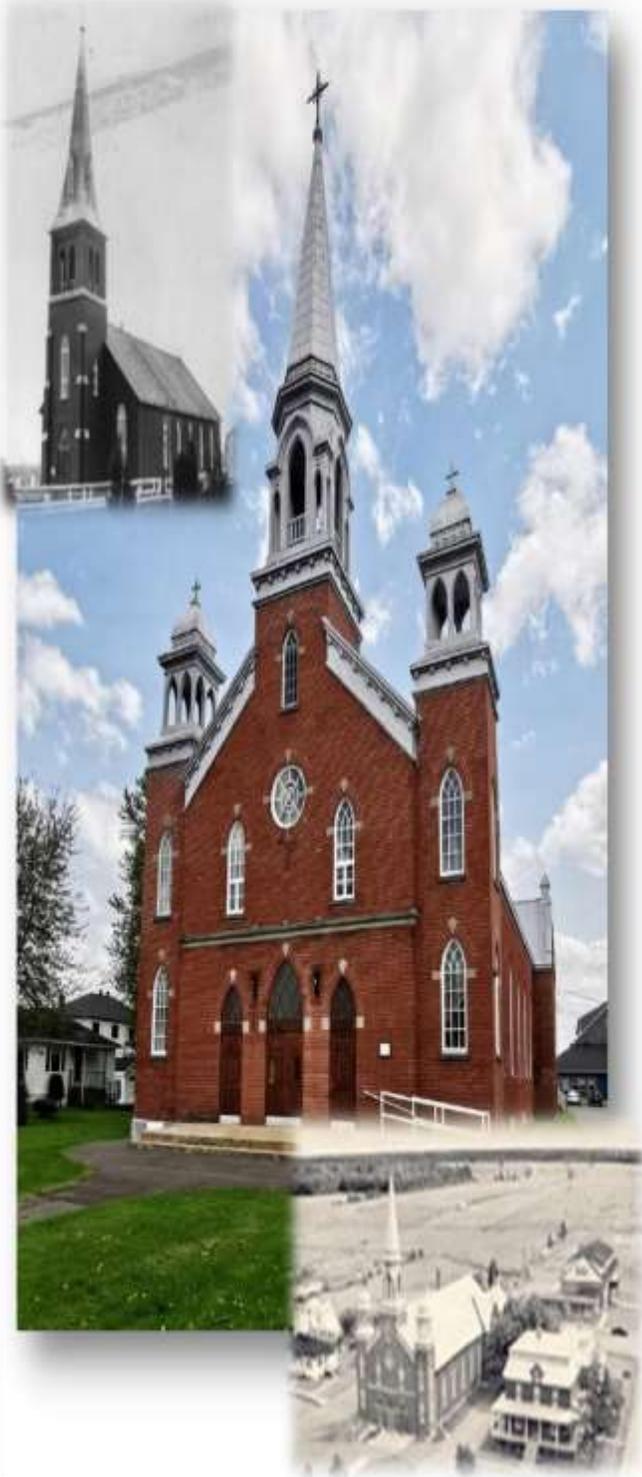
Les personnes intéressées à se procurer un banc au coût de 50\$ peuvent le faire directement au bureau municipal, sur les heures d'ouverture (du lundi au jeudi, de 8h à 16h30).

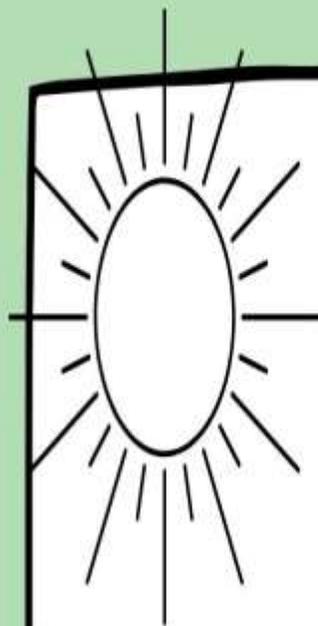
Le paiement peut se faire en argent comptant, débit ou chèque. Il est également possible d'acheter votre banc en ligne sur la plateforme Voilà!

<https://stevictoiredesorel.appvoila.com/fr/>

Les bancs pourront être récupérés à l'église de Sainte-Victoire le 15 juin 2024, entre 10h et 14h.

Sainte-Victoire





HORAIRE D'ÉTÉ 2024

MAISON DES JEUNES

CHALET JEAN-MORIN: 347-A MONTÉE SAINTE-VICTOIRE



LUNDI: 18H À 21H00

VENDREDI: 18H00 À 22H00

SAMEDI: 13H00 À 22H00



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
pour plus de détails sur les activités.

Faites-nous une demande sur Facebook

Maison des jeunes Ste-Victoire

ou

Instagram ***mdjstevictoire***

pour vous joindre à notre groupe privé

Roxanne Bisson, Coordonnatrice de la maison des Jeunes

maisondesjeunesstevictoire@gmail.com

Téléphone: 450-855-8921



Chers citoyens, chères citoyennes,

Nous tenons à vous informer que Madame Nicole Martel, responsable de la bibliothèque depuis maintenant plus de 25 ans, a décidé d'emprunter un nouveau chemin, soit celui de la retraite.

De la part des bénévoles, de toute l'équipe de la municipalité de Sainte-Victoire et de tous ceux et celles qui ont eu la chance de la rencontrer lors d'une visite à la bibliothèque, nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !

À toi, Nicole, merci pour toute ton implication et ton dévouement ! Grâce à toi, cet endroit est aujourd'hui un bijou très précieux et, grâce à tout l'amour que tu lui as donné, notre bibliothèque est maintenant un lieu de rencontre, d'échange et de partage, faisant partie intégrante de notre culture et de notre histoire.

J'en profite pour vous annoncer, avec une très grande fierté et surtout un immense bonheur, qu'à compter de maintenant, c'est moi, Alexandre Dion, résident de la municipalité de Sainte-Victoire, qui prendra la relève de Mme Martel. Ayant étudié en littérature et étant passionné par le monde des arts, j'ai pour objectif de promouvoir l'univers de la lecture tout en organisant de belles activités alliant plaisir et culture.

J'ai déjà plusieurs idées à mettre en place et, d'ici là, sachez que la bibliothèque conservera le même horaire, sauf pour la période estivale où nous serons fermés du 21 juillet au 3 août 2024.

Au plaisir de vous rencontrer lors de votre prochaine visite !

Alexandre Dion, responsable

Bibliothèque Ste-Victoire

Horaire de la bibliothèque

Les mercredis de 13h à 14h30 et de 19h à 20h.

Les dimanches de 10h à 11h30.

Heures d'ouverture

Mercredi: 13h-14h

Mercredi: 19h-20h

Dimanche : 10h-11h30



Téléphone: (450) 782-3111 *230

www.mabibliotheque.ca

EXERCICES EN PLEIN AIR **STYLE BOOTCAMP**
À SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

Allez rejoindre notre groupe Facebook

Exercices en plein air Sainte-Victoire 2024

<https://www.facebook.com/share/k1rxCe6SktcN5tSC/?mibextid=K35XfP>

LES MARDIS
DE 18H30 À 19H30
DATES : 18-25 JUIN,
2-9-16-23-30 JUILLET,
6 AOÛT

MATÉRIEL À APPORTER : TAPIS DE YOGA



Point de rencontre base de plein air ville Lajoie

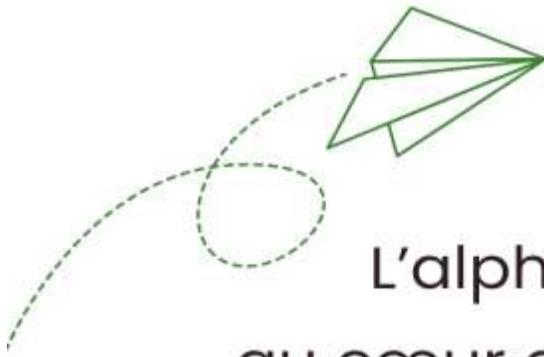
(150 Rang Rhimbeault, Sainte-Victoire-de-Sorel, QC J0G 1T0)

Coût : 10\$

Contribution pour la carte de membre de la base de plein air ville Lajoie

Vous devez apporter le montant de 10\$ lors de la première séance d'entraînement

Enseignantes: Ève-Marie Dutil et Janiève Bardier



L'alphabétisation populaire, au cœur de la relation famille-école

Tu aimerais:

- Mieux comprendre comment fonctionne l'école?
- Savoir ce qui est attendu de toi?

- Mieux communiquer avec le professeur de ton enfant?
- Améliorer ta relation avec le personnel de l'école?

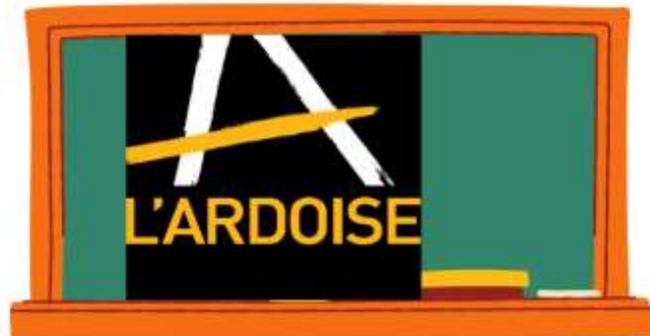
- Réaliser l'importance que tu as pour ton enfant?

- Être encouragé dans tes bons coups?

- Être accompagné dans tes démarches avec l'école?
- Avoir des trucs pour aider ton enfant à réussir?

- Rencontrer d'autres parents qui vivent les mêmes défis que toi?

C'est toi
qu'on recherche!



450 780-1016

Québec 

APPRENEZ À
COMPOSER
AVEC LA
**MALADIE
MENTALE
D'UN PROCHE**

- Soyez informé
- Sachez comment réagir dans l'immédiat
- Apprenez à aider tout en respectant vos limites
- Améliorez votre relation avec votre proche

SERVICES SPÉCIALISÉS

**DISPONIBLES
GRATUITEMENT :**

- Interventions psychosociales (Rencontres avec une intervenante)
- Activités d'information
- Activités de formations
- Groupes d'entraide et de soutien
- Mesure de répit

VOUS DÉSIREZ QUE L'ON COMMUNIQUE AVEC VOUS ?

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet levaisseaudor.org remplissez le formulaire de référence en ligne (sans obligation de votre part).

Une intervenante vous contactera pour vous offrir nos services.

**POUR PLUS
D'INFORMATION OU POUR
CONSULTER NOTRE CALENDRIER D'ACTIVITÉS**

www.levaisseaudor.org

www.facebook.com/levaisseaudorsoreltracy/

En collaboration avec :

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est*

Québec 

CERTIFIÉ
Réseau
Avant de
Craquer

Vous avez le "Don de nous aider"

Rendez-vous sur notre site, devenez membre ami et soutenez-nous par un don !

ACTIVITÉS PHYSIQUES EN PLEIN AIR GRATUITES ET SANS INSCRIPTION

À Sainte-Victoire-de-Sorel

Cardio-musculation

Tous les **mardis** de 9h30 à 11h00

Mardis; 18-25 juin, 2-16-23-30 juillet, 12-19-26 août
et 2 septembre 2024



Joignez-vous au groupe Facebook

Aînés actifs Sainte-Victoire pour toutes les informations

Point de rencontre pour les cours,
devant l'église de Sainte-Victoire
(519 Montée Sainte-Victoire)

Ouvert à tous les groupes d'âge
et à tous les niveaux de forme physique
Beau temps, mauvais temps, l'activité a lieu

L'enseignante sera Céline Gariépy
Bienvenue à tous !!!





AIRE OUVERTE

ARRIVE DANS TA COMMUNAUTÉ

- + Endroit pour les jeunes de 12 à 25 ans
- + Services pour la santé et le bien-être
- + Professionnels sur place pour aider à trouver des solutions
- + Gratuit et confidentiel



Communique avec nous!

aireouverte.rlspds.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca

438 354-9647

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec



Base de Plein Air Ville la Joie Inc.

150, Rang Rhimbault, Ste-Victoire de Sorel, Québec J0G 1T0

La Base de Plein Air Ville la Joie tiendra son **assemblée générale** annuelle jeudi le 23 mai 2024 à 19 :00h à la Base de Plein Air au 150 rang Rhimbault.
Bienvenue à tous!

Gaby Trépanier Excavation

gabytrepanierexcavation.com

Commercial, institutionnel et résidentiel

- Excavation et terrassement
- Installation septique
- Transport et vente de sable, pierre et terre

Steve Trépanier

Cell. : **450 780-3599**

gabytrepanierexcavation@gmail.com

BIONEST
Assainissement des eaux usées

Transport Gaby Trépanier Inc.

223 Rang Nord, Sainte-Victoire-de-Sorel Québec J0G 1T0

RBC : 5581-8839-01

grizone | **Agiska**
Coopérative

Plus forts ensemble pour cultiver demain

BMR Express Saint-Denis-sur-Richelieu

400 QC-137

Saint-Denis-sur-Richelieu (Qc)

J0H 1K0

450-787-3023

DELISLE-DELISLE, AVOCAT

3205-323-B, boul. Clairevue,
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc

J3V 0B2

conrad@delisleetdelisle.com

PLOMBERIE 4000 INC

Jacques Bouchard 450-743-2579

17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0

Courriel : plomberie4000@videotron.ca

Résidentiel, commercial et industriel



Serge Lavoie
Directeur général

450 782-2145

150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
F. 450 782-2150 • www.villelajoie.com • info@villelajoie.com

U2R

Usinage Deux Rives Inc.



Mariette & Francois
Arpin

269, rang Rhimbeault
Sainte-Victoire-de-Sorel

Tél: 450 782-3220



L'ARTERRE
Accompagner - Jumeler

Faciliter l'accès au monde agricole

arterre.ca

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide

Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.

 **Desjardins**



Asphalte Expert

Yonathan Péloquin

T: 450 880.0374

asphalteexpert@outlook.com

595, Rang Rhimbault,
Ste-Victoire-de-Sorel Qc J0G 1T0

- Stationnements résidentiels, industriels et commerciaux
- Excavation avec pelle mécanique et tracteur
- Sciage
- Pièce d'asphalte
- Asphalte recyclé
- Transport (Gravier et plus encore)
- Fissures
- Traçage de lignes

RBQ: 5602-2478-01



453, rue Lindsay
Local 102, Drummondville QC J2B 1G9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471
www.cevimecbtf.com

Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis plus de 50 ans
DOLBEAU-MISTASSINI - DRUMMONDVILLE - ROBERVAL - SAGUENAY



**PHILÉMON COURCHESNE
INDUSTRIES INC.**



DÉCOUPE LASER

Ventilation - Métal en feuille - Pliage CNC
Roulage - Assemblage - Soudage

3205, rue Iberville, Sorel-Tracy (Qc) J3R 5K1
Téléphone : (450) 743-0057 Fax : (450) 743-6438
info@philemoncourchesne.com



Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu est un organisme à but non lucratif favorisant l'inclusion et l'intégration sociale de personnes présentant un trouble du développement intellectuel, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole. L'organisme offre également des activités régulières pour soutenir ses membres en attente d'être parrainés.

Vous souhaitez partager vos intérêts et passions, prendre le temps de vivre, que ce soit en allant prendre un café, visiter un musée, voir un film, pratiquer un sport ou un art que vous aimez, pourquoi pas le faire avec un ami? Nous pouvons vous jumeler avec une personne ayant des intérêts semblables aux vôtres ou une personne désirant faire de nouvelles découvertes. Vous pouvez également vous joindre à nos activités régulières.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec nous en téléphonant au (450) 464-5325 ou par courriel à info@pcvr.ca

Site web : www.pcvr.ca

-30-

Isabelle Goulet

Conseillère

Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

(450) 464-5325



**PARRAINAGE
CIVIQUE
DE LA VALLÉE-
DU-RICHELIEU**

Les émotions d'un proche aidant

On ne peut pas prétendre que les proches aidants vivent tous les mêmes émotions. Les proches aidants demeurent des humains et ce qui touche l'humain est variable d'un individu à l'autre. Cependant, ce qu'on constate souvent chez les proches aidants c'est la vitesse de variation d'une émotion à une autre. Certains diront même qu'ils vivent deux émotions contradictoires en même temps. Prenons l'image de plusieurs boules de pâte à modeler de différentes couleurs. Chaque couleur représentant une émotion vécue par le proche aidant.



Ensuite, mélangeons et pétrissons le tout pendant quelques minutes. Par la suite, serions-nous à même de séparer chacune des couleurs? Impossible me direz-vous. C'est la même chose avec les émotions de certains proches aidants. Les émotions se mélangent, elles passent de la peine, à la colère, à la fatigue, à l'inquiétude, à la peur, à la culpabilité, à la joie, à l'impuissance, à l'impatience, au découragement...

À l'Association, les suivis de groupe et individuels visent à outiller les proches aidants et à les soutenir dans tout ce qu'ils vivent sur le plan émotif, en lien avec leur rôle d'aidant.

L'Association des Aidants Naturels du Bas-Richelieu est un organisme communautaire dédié aux proches aidants depuis 1999; elle se spécialise auprès des aidants naturels de personnes âgées. Si vous vous reconnaissez comme proche aidant, contactez-nous, nous sommes là pour vous accompagner, vous soutenir, vous informer et vous offrir la possibilité de mieux vivre votre rôle auprès de votre proche. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information ou devenir membre : 450 730-0880. Nos services sont gratuits.

LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



**PRENEZ
RENDEZ-VOUS
450-780-1016**

**GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL**



...ou pour tout autre besoin !



CONSEIL JEUNESSE INTERCULTUREL



**Exprime-toi,
Participe et contribue,
Mobilise ton entourage,
Fais bouger les choses!**

**Communique avec
nous maintenant!**

Junior

579 369-1304

Guillaume

450 743-1441

cjipds@gmail.com

Pour les jeunes de 14-25 ans issus
de l'immigration ou natifs de la
MRC de Pierre-De Saurel.

Avec la participation financière de :

Québec 

L'Orienthèque
CENTRE D'ORIENTATION
ET SERVICES D'INTÉGRATION
DE LA MAIN-D'ŒUVRE



CARREFOUR
JEUNESSE EMPLOI
PIERRE-DE SAUREL





À quoi ça sert ?

Permet de récupérer des aliments imparfaits, des surplus de vos récoltes qui autrement seraient perdus.

Comment ça marche ?

Des cueilleurs de Récoltes Oubliées cueillent dans vos champs ou dans votre jardin, les surplus de votre choix. Le résultat des cueillettes est ensuite divisé de la façon suivante :

1/3 au propriétaire du champ/jardin (vous)

1/3 aux cueilleurs

1/3 à des organismes qui font du dépannage alimentaire ou dans les Frigos Touski

Pour plus d'informations :

lesrecoltesoubliees@gmail.com

450-742-2139



Récoltes oubliées

AVIS IMPORTANT CONTRÔLEUR ANIMALIER POUR NOTRE MUNICIPALITÉ



Coordonnées

1605 rue Janelle,
Drummondville, QC, J2C 5S5

819 472-5700

Sans frais

1-855- 472-5700



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI

10h00 – 12h00

13h00 – 17h00

SAMEDI ET DIMANCHE

Fermé



PEINTURE / HUILE USAGÉE

Dorénavant, **il n'y aura plus de dépôt** pour la peinture et les huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez disposer de vos contenants usagés dans un endroit approprié tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy, 450 908-0784.

PROBLÈMES D'ÉGOUT OU D'AQUEDUC?

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux qui pourraient compromettre le réseau municipal. Votre inspecteur est la personne responsable pour ces infrastructures, et pourra vous informer en premier lieu des démarches nécessaires en cas de problème.

PERMIS DE BRÛLAGE

Avant de brûler des branches, vous devez vérifier les risques d'incendie en vigueur en consultant le site internet de la SOPFEU. www.sopfeu.qc.ca

Par la suite, vous devez faire la demande d'un permis à l'inspecteur municipal. Vous pouvez le faire en le contactant au 450-782-3111 poste 231.

LOCATION PATINOIRE DE DEK HOCKEY

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
TARIFS LOCATION/ HORAIRE	35 \$ / HEURE	50 \$ / HEURE
TARIFS DE LOCATION/ JOURNÉE	175 \$ / JOURNÉE	250 \$ / JOURNÉE

.....
**Tout
pour vous,
près de
chez vous!**
.....

ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E
Arpin & Fils
- LES MARCHÉS -
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308

Harnois
Groupe pétrolier

SAQ

Services d'hébergement pour personnes retraitées incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage



- • Environnement sécuritaire
- • Surveillance 24 heures
- • Suivi de la prise de médicaments
- • Soins de préposés
- • Accès pour mobilité réduite



DEPUIS 1978
**MINÉRAUX
MART INC.**

VOUS PENSEZ EFFECTUER DES TRAVAUX ...

INFORMEZ-VOUS!

Il est de votre responsabilité de prendre contact avec l'inspecteur en bâtiment pour connaître la réglementation municipale en vigueur **avant** de faire préparer vos plans de construction. De cette manière, vous évitez d'éventuels frais dus à des corrections.

Informez-vous à M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment au 450-782-3111 poste 223, le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture du bureau, et le jeudi matin.



Fabrique de Sainte-Victoire

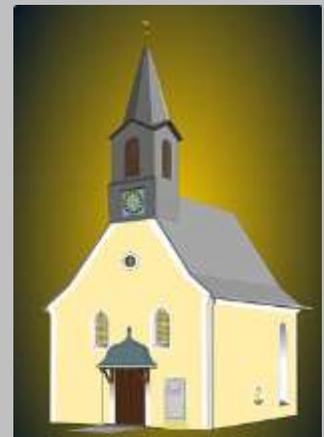
519, rang Sud: 450-782-2127

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et Mercredi de 13 h à 15 h 30

Horaire des messes

<i>Dimanche</i>	<i>23 juin</i>	<i>10h30</i>
<i>Dimanche</i>	<i>7 juillet</i>	<i>10h30</i>
<i>Dimanche</i>	<i>21 juillet</i>	<i>10h30</i>



EN CAS D'URGENCE : 9-1-1

INFO SANTÉ: 8-1-1

INFO ROUTE: 5-1-1

MUNICIPALITÉ: 450-782-3111

Ambulance:	9-1-1
CLSC:	450-746-4545
Centre antipoison:	1-800-463-5060
Hôpital:	450-746-6000
Incendie (info):	450-780-5600 #5200
Sûreté du Québec:	450-743-7947

Bi bli othèque: 450-782-3111 #230

Braconnage (S. O. S.): 1-800-463-2191

Bureau de poste: 450-782-3059

Centre récréati f: 450-782-2406

Chal et Jean-Mori n: 450-855-8921

Chal et Pi erre-Arpi n: 450-782-3307

SPAD (contrôle ani mal i er): 1-855- 472-5700

Croi x Rouge Canadi enne: 1-877-362-2433

Écol e Ste-Vi ctoi re: 450-746-3511

Fabri que (Égl i se): 450-782-2127